



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

DGE-1027-VF (11-03) AW
Loi sur les élections et les référendums
dans les municipalités, Chapitre XIII

RAPPORTS D'UN CANDIDAT INDÉPENDANT AUTORISÉ

Identification			
Nom de la municipalité Montréal			
Nom du représentant et agent officiel Viorel Ivascu		Nom du candidat Viorel Ivascu	
Période visée	Date d'autorisation Du 2013-09-20	Veille de la transmission Au 2014-01-01	Date de l'élection 2013-11-03
RAPPORT FINANCIER			
Fonds électoral			
Partie 1 - Rentrées de fonds			
1. Contributions de 100 \$ ou plus (section 1, total A)	Nombre de donateurs : 2	1 000,00	\$
2. Contributions de moins de 100 \$	Nombre de donateurs : 0	0,00	
3. Sommes recueillies lors d'activités à caractère politique (section 3, total D)		0,00	
4. Revenus accessoires (section 3, total E)		0,00	
5. Emprunts (section 2, total B)		0,00	
6. Autres rentrées :		0,00	
7. TOTAL DES RENTRÉES DE FONDS (lignes 1 à 6)		1 000,00	\$
Partie 2 - Sorties de fonds			
8. Dépenses électorales (Rapport de dépenses électorales, total F)		999,36	\$
9. Montants non inclus dans les dépenses électorales (Rapport de dépenses électorales, total G)		0,00	
10. Montant remboursé sur emprunts (section 2, total C)		0,00	
11. Autres sorties :		0,00	
12. TOTAL DES SORTIES DE FONDS (lignes 8 à 11)		999,36	\$
Partie 3 - Surplus du fonds			
13. ENCAISSE À LA FIN DE LA PÉRIODE (ligne 7 moins ligne 12)		0,64	\$
Établissement financier			
Nom de l'établissement où sont déposées les sommes recueillies Compte personnel			
Adresse de l'établissement			N° du compte

RAPPORT FINANCIER (suite)

Section 1 - Liste des électeurs dont le total des contributions est de 100 \$ ou plus

Nom et prénom de l'électeur (par ordre alphabétique)	Adresse du domicile*	Reçu		
		Date	N°	Montant (\$)
IVASCU, MIHAELA LAURA	2345, WARD, app. 102, ST LAURENT (Québec), H4M 1T8	2013-10-02	MF604952	300,00
VIOREL, IVASCU	2345, WARD, app. 102, ST- LAURENT (Québec), H4M 1T8	2013-10-02	MF604951 MF604953	700,00 300,00
			Total A	1 000,00

* Si une contribution est versée par un électeur non domicilié, il faut inscrire l'adresse qui justifie la qualité d'électeur.

Section 2 - Emprunts et cautionnements
Emprunts

Nom et adresse du prêteur	Date	Taux (%)	Emprunt (\$)	Montant remboursé (\$)	Solde de l'emprunt (\$)	Intérêts payés (\$)
-- Aucun emprunt --						
			0,00	0,00	0,00	0,00
			Total B	Total C		

Cautionnements

Nom et prénom de l'électeur qui se porte caution d'un emprunt	Adresse de l'électeur	Montant (\$)
-- Aucun cautionnement --		

Section 3 - Sommes recueillies lors d'activités à caractère politique

Date et lieu	Nature de l'activité	Prix d'entrée	Sommes recueillies		Revenus accessoires
			avec reçu	sans reçu	
-- Aucune somme recueillie lors d'activités politiques --					
			0,00	0,00	
			Total D	Total E	

RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES
--

Nom du fournisseur (N° pièce justificative)	Montant payé (\$)	Distribution du montant payé					Montants non inclus dans les dépenses électorales (\$)
		Dépenses électorales					
		Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)		
IMPRESSION VIP (2070)	999,36	999,36	0,00	0,00	0,00	0,00	
Sous-total	999,36	999,36	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses faites, non réclamées (Date de la réclamation)	-- Aucun dépense faite, non réclamée --						
Total	999,36	999,36	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses électorales (montant des quatre colonnes)						Total G	
999,36							
Total F							
Limite des dépenses électorales : 11 181,00 \$							

RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES (suite)

Réclamations contestées		
Nom et adresse du fournisseur	Raison de la contestation	Montant (\$)
-- Aucune réclamation contestée --		

Déclaration

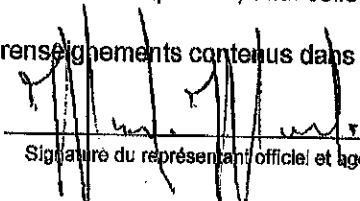
Je, IVASCU VIOREL
Nom Prénom

2345 WARD App. 102 ST-LAURENT HLM 118
Adresse

représentant officiel et agent officiel du candidat VIOREL IVASCU
Nom du candidat

déclare ce qui suit.

- Toutes les dépenses électorales que j'ai faites ou autorisées sont inscrites dans le rapport de dépenses électorales et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi. Toutes les réclamations reçues au plus tard le soixantième jour suivant celui fixé pour le scrutin ont été acquittées, sauf celles que j'ai contestées et déclarées ci-dessus.
- Les renseignements contenus dans les présents rapports sont vrais, exacts et complets.

 le 2014-01-03
Signature du représentant officiel et agent officiel

Vos rapports ont été transmis correctement au bureau du Directeur général des élections. Veuillez les imprimer, les signer et les dater à l'endroit approprié. Par la suite, veuillez les remettre au trésorier de votre municipalité avec les documents suivants :

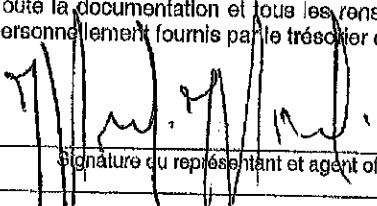
1. Factures originales
2. Déclaration signée
3. Copies des reçus de contribution émis et des reçus non utilisés :
 - MF604952, MIHAELA-LAURA IVASCU : 300,00
 - MF604951, IVASCU VIOREL : 700,00
4. Toute autre pièce justificative (chèques encaissés, reçus, bordereaux de dépôts, relevés de compte de l'établissement financier, exemplaires de publicité, bail, etc.)

Un rapport financier additionnel devra être complété par votre candidat puisqu'il possède encore un surplus ou des dettes découlant de ses dépenses électorales.



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC


DÉCLARATIONS DU REPRÉSENTANT ET AGENT OFFICIEL ET DU CANDIDAT INDÉPENDANT

DÉCLARATION DU REPRÉSENTANT ET AGENT OFFICIEL	
Je,	<u>IVASCU</u> Nom
	<u>VIOREL</u> Prénom
	<u>2345 WARD App. 102 ST. LAURENT H4M 1T8 QC</u> Adresse
représentant et agent officiel du candidat déclare ce qui suit :	<u>VIOREL IVASCU</u> Nom du candidat indépendant
<p>1. Toutes les dépenses électorales que j'ai faites ou autorisées et qui ont été portées à ma connaissance sont inscrites dans le rapport de dépenses électorales et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi. Toutes les réclamations reçues au plus tard le soixantième jour suivant celui fixé pour le scrutin ont été acquittées, sauf celles que j'ai contestées et déclarées dans le présent rapport.</p> <p>2. Toutes les contributions recueillies ont été versées par des électeurs en conformité des dispositions de la section IV du Chapitre XII de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.</p> <p>3. Toutes les dépenses électorales ont été acquittées à même le seul fonds électoral que j'ai ouvert dans une succursale québécoise d'un établissement financier en conformité de l'article 458 et de la directive D-M-4, à l'exception des réclamations contestées mentionnées au présent rapport.</p> <p>Cette obligation d'ouvrir un compte à titre de fonds électoral ne s'applique pas pour un candidat indépendant dont le fonds électoral est constitué de sommes provenant exclusivement de contributions fournies par le candidat indépendant autorisé lui-même (maximum de 1 000 \$ par année) et qui sont gérées à même son compte personnel.</p> <p>4. Aucun autre fonds électoral, autre que celui mentionné au présent rapport, n'a été utilisé pour acquitter les dépenses électorales du candidat.</p> <p>5. Aucune dépense électorale n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celle provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds électoral sous la responsabilité de l'agent officiel.</p> <p>6. Toutes les dépenses électorales inscrites au rapport sont justifiées par une facture en conformité de l'article 466, lesquelles représentent l'intégralité des biens fournis ou services rendus.</p> <p>7. Toutes les dépenses électorales ont été engagées dans le respect du prix courant du marché au sens des articles 427 et 461. De plus, aucun bien ou service ne m'a été livré ou fourni gratuitement, à l'exception du travail bénévole.</p> <p>8. Les personnes qui ont effectué du travail bénévolement au cours de la période électorale et, au sens des articles 428, 1^o et 461, l'ont fait personnellement, volontairement, sans aucune rémunération ou avantage d'un employeur ou de quiconque.</p> <p>9. Toute la documentation et tous les renseignements nécessaires à la production de ce rapport m'ont été personnellement fournis par le trésorier de la municipalité.</p>	
	le <u>2014-01-03</u> Date



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

DÉCLARATIONS DU REPRÉSENTANT ET AGENT OFFICIEL ET DU CANDIDAT INDÉPENDANT

DÉCLARATION DU CANDIDAT INDÉPENDANT	
Je, <u>IVASCU</u> Nom	<u>VIOREL</u> Prénom
candidat indépendant déclare ce qui suit :	
<ol style="list-style-type: none">1. Je prends acte de la déclaration du représentant et agent officiel.2. Je déclare lui avoir transmis toute l'information financière pour lui permettre de dresser ces rapports.3. Je vous confirme qu'au meilleur de ma connaissance, le représentant et agent officiel a réalisé son mandat en conformité des éléments inscrits dans sa déclaration.	
 Signature du candidat indépendant	le <u>2014.01.03</u> Date